



# **POLITIQUE DE DIVERSITE, D'INCLUSION ET DE ZERO TOLERANCE <sup>1</sup>**

Le 13 novembre 2023

## **I. INTRODUCTION**

### **I.1. Objectif**

Conformément à ses valeurs, Befimmo<sup>2</sup> s'engage pleinement à respecter les plus hautes normes morales et éthiques.

Befimmo est convaincue que la diversité de pensées, source d'échange et de créativité, est fondamentale pour permettre une prise de décision optimale. Des Collaborateurs, cultures et horizons variés sont des atouts pour répondre aux demandes évolutives de l'activité de Befimmo et est ainsi propice à une entreprise durable.

Le présent document définit la politique de Befimmo en matière de diversité, d'inclusion et de zéro tolérance. L'objectif de cette politique est d'amener Befimmo à développer une culture d'entreprise où la diversité, l'inclusion et la zéro tolérance sont mises en avant et de susciter une vigilance particulière de l'ensemble de ses Collaborateurs à cet égard.

Cette politique complète les prescrits légaux et réglementaires internationaux, européens et belges applicables en matière de diversité, d'inclusion et de zéro tolérance. Elle précise en outre les engagements énoncés dans le Code d'Ethique de Befimmo. Lorsque des prescrits légaux et réglementaires imposent un comportement s'écartant de la présente politique, Befimmo adhérera à la norme la plus contraignante.

### **I.2. Champ d'application**

La présente politique s'applique à et s'inscrit en faveur de l'ensemble des Collaborateurs de Befimmo.

La notion de "Collaborateur" au sens de la présente politique englobe tous les employés (actuels, anciens ou futurs, à temps plein, à temps partiel ou temporaires, volontaires, stagiaires), les actionnaires, les membres du Comité Exécutif, les membres du Conseil d'Administration, ainsi que les prestataires de services indépendants et toute personne travaillant sous la supervision

---

<sup>1</sup> Ce document est rédigé en français, en cas d'incohérence entre la version française et ses traductions, la version française prévaudra.

<sup>2</sup> Par « Befimmo », on vise Befimmo Group SA (sicaef institutionnelle de droit belge investissant en biens immobiliers, FIIIS) et Befimmo Real Estate Group SRL, ainsi que leurs filiales respectives au sens de l'article 1:15 CSA.



d'entrepreneurs, de sous-traitants et de fournisseurs fournissant des services à Befimmo. Tous les Collaborateurs sont responsables de l'application de la présente Politique et des procédures qui y sont décrites.

## **II. PROMOTION DE LA DIVERSITE, DE L'INCLUSION ET DE LA ZERO TOLERANCE**

Befimmo souhaite promouvoir la diversité, l'inclusion et la zéro tolérance. Ainsi, Befimmo entend respecter l'individualité de chacun(e) et adopter une culture de la pluralité et de la différence.

### ***Diversité***

Befimmo adhère à une définition large de la diversité. Par « diversité », on vise les différences découlant des caractéristiques visibles et invisibles de chaque individu.

La diversité vise ainsi notamment la différence d'âge, d'orientation sexuelle, d'état civil, de naissance, de fortune, de conviction religieuse ou philosophique, de conviction politique, de conviction syndicale, de langue, d'état de santé actuel ou futur, de handicap, de caractéristique physique ou génétique, d'origine sociale, ainsi que de toute autre caractéristique d'un individu.

Befimmo s'efforce d'attirer et d'embaucher les meilleurs talents, indépendamment de toute caractéristique non pertinente d'un point de vue professionnel. En outre, Befimmo s'engage à développer et faire progresser ses Collaborateurs indépendamment de toute caractéristique non pertinente d'un point de vue professionnel.

### ***Inclusion***

Par « inclusion », on vise l'alliance des caractéristiques de chacun(e) dans un but collégial.

Un environnement inclusif, c'est un environnement qui favorise la reconnaissance, la compréhension et la valorisation des différences.

Befimmo entend créer un environnement de travail inclusif dans lequel chacun(e) peut trouver le soutien et les ressources lui permettant de s'épanouir et d'atteindre son plein potentiel, et où le respect mutuel et l'esprit de collaboration sont de mise.

### ***Zero Tolérance***

Avec la mise en œuvre de cette politique, Befimmo vise la création d'un environnement de travail où la diversité est encouragée, où tous les candidats et Collaborateurs ont des chances égales et où la discrimination, la violence ou le harcèlement sur le lieu du travail ne sont pas tolérés, ni des comportements qui mettent en péril la santé et la sécurité des biens et des personnes.



### **III. APPLICATIONS CONCRETES**

L'engagement de Befimmo en faveur de la diversité, de l'inclusion et de la zéro tolérance se traduit dans ses divers programmes et politiques :

#### **III.1. Politique de recrutement**

Befimmo a une politique de recrutement ouverte à la diversité et exempte de tout critère de sélection lié, directement ou indirectement, à l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la conviction syndicale, la langue, l'état de santé actuel ou futur, le handicap, la caractéristique physique ou génétique, l'origine sociale ou toute autre caractéristique discriminatoire.

À tous les stades de la procédure de sélection, Befimmo évalue l'adéquation et la motivation des candidats pour le poste, sur la base de critères objectifs et pertinents. Lorsqu'elle fait appel à des externes professionnels du recrutement, Befimmo s'assure que ceux-ci adhèrent au principe repris ci-avant et le mettent en pratique à tous les stades du processus.

#### **III.2. Politique salariale**

Befimmo a une politique salariale qui garantit l'égalité des sexes. Elle est uniquement fondée sur des critères neutres en genre.

La politique salariale de Befimmo se base sur des benchmarks sectoriels, la performance individuelle et collective mais aussi sur des critères tels que le potentiel de talent, les compétences, l'adéquation aux valeurs de l'entreprise et le contenu de la fonction. La transparence du processus de fixation des objectifs et d'évaluation garantit le respect des principes de diversité et d'inclusion.

#### **III.3. Flexibilité des lieux de travail**

Befimmo offre à ses Collaborateurs diverses options en matière de lieu de travail (bureau, coworking, télétravail, etc.). Befimmo propose également des solutions en termes de mobilier de bureau, d'accès, de parking, etc. aux personnes dont la situation personnelle le nécessite.

Befimmo a adopté une *Homeworking Policy* permettant à ses Collaborateurs de faire du télétravail s'ils le souhaitent.

#### **III.4. Politique en matière de formation continue**

Befimmo soutient ses Collaborateurs pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel grâce à un plan de développement personnel, en leur offrant diverses opportunités de formation tant internes qu'externes.



### **III.5. Politique en matière de congés**

Befimmo offre diverses possibilités de congés à ses Collaborateurs afin de s'assurer qu'ils puissent conjuguer au mieux vie professionnelle et vie privée.

### **III.6. Transversalité et créativité**

Le processus d'innovation de Befimmo s'articule autour de groupes de travail transversaux réguliers, qui se gèrent grâce à l'intelligence collective. Befimmo fait régulièrement appel à la créativité de ses Collaborateurs.

\*\*\*